PLU Plan Local d'Urbanisme DE LA VILLE DE FREJUS

2.2 - Plan de gabarit / G1 - SAINT AYGULF

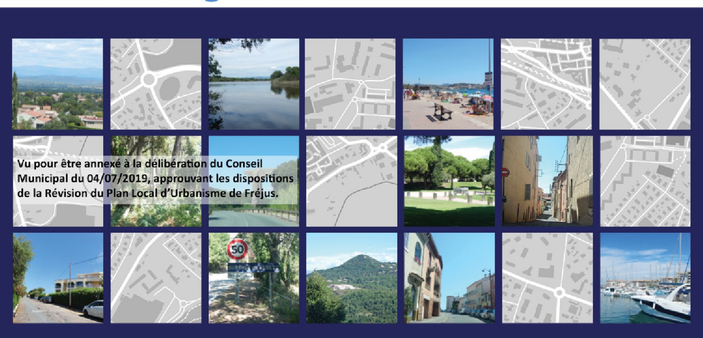

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 04/07/2019, approuvant les dispositions de la Révision du Plan Local d'Urbanisme de Fréjus.

HABITAT | DÉPLACEMENTS | AMÉNAGEMENT | ÉCONOMIE | ENVIRONNEMENT | PATRIMOINE

plan édité le 19 juin 2019

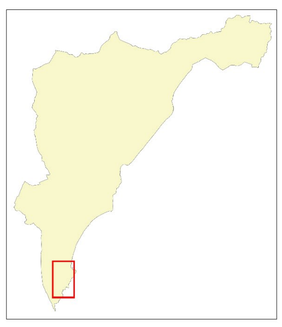

- UA — Délimitation de la zone et sa dénomination
- Périmètre d'Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Emplacements réservés pour voirie et infrastructures
- Marges de recul - Limite d'implantation
- Alignements obligatoires
- Zone d'implantation des constructions précaires et amovibles des commerces
- Coeur d'îlots
- 21 — Hauteur N.G.F.
- 15,51m — Dimensions de la zone d'implantation (en m)
- Alignement des commerces

Hauteurs maximale à l'égout des couvertures:

- R+5 (18 mètres)
- R+4 (15 mètres)
- R+3 maxi (12 mètres)
- R+3 (12 mètres (50%) et 9 mètres (50%)*)
- R+2 maxi (9 mètres)
- R+1 (6 mètres)
- RDC (4 mètres)

* la hauteur de 9 mètres sera localisée sur la partie Est du secteur UBa, limithophe avec le secteur UCd

N W E S

1 : 1 500 ème

0 25 50 100 m